



www.anqaev.fr



Décembre 2018

N° 2018 – 16



Du 29 octobre au 2 novembre 2018, se sont tenues sur le Campus St Jean D'Angely, les Assises de la Transition Ecologique.

La participation de l'ANQAEV a donné lieu à deux conférences et un article publié :

- *Analyse de la transition écologique au port de Nice. La pollution aérienne comme enjeu : progrès et stagnation*
- *Pollution aérienne en provenance des navires dans les ports français de la Méditerranée. Quelles solutions ?*

Actuellement l'ANQAEV agit sur deux plans :

- Le premier, scientifique, est gagné symboliquement puisque les élus de tous bords admettent la pollution en provenance des navires.
- Le second est tout à la fois institutionnel et juridique. Il s'agit d'imposer la législation plus drastique telle qu'elle existe sur les mers européennes nordiques (diesel marin à 0,1% de teneur en soufre). Cette demande se heurte aux objections des responsables économiques et politiques qui craignent de perdre la clientèle des armateurs. Toutefois, Venise, Naples et Civitavecchia (le grand port de Rome) imposent déjà le diesel marin à 0,1% de teneur en soufre.

Sur le plan juridique, les recours se multiplient !

→ Nous y reviendrons après les fêtes de fin d'année que nous vous souhaitons heureuses et joyeuses en dépit des circonstances plutôt maussades.

La crise des **Gilets Jaunes** révèle que pour nombre d'hommes politiques et de technocrates, il est plus facile **en apparence**, de faire payer la **transition écologique** au citoyen lambda (via sa voiture diesel qui utilise du diesel à 0,001% de teneur en soufre) plutôt qu'à l'armateur dont les navires consomment du fioul à 1,5% et 3,5% de soufre soit 1.500 fois à 3.500 fois plus polluant en soufre que la voiture, le tout à multiplier par le poids du navire.

Rappel : Les services de la Métropole nous rappellent qu'une **permanence** est ouverte du **lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 (15h45 le vendredi)** dans le bureau de la Métropole Nice Côte d'Azur sur le parvis du parking Lympia. **Tél : 04 89 98 22 44**



→ Allons-y nombreux et faisons remonter nos problèmes !

Le Bureau de l'ANQAEV Daniel Moatti, Gérard Bonnes et Pierre Colt

Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie
Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 272, 06300 NICE

www.anqaev.fr ----- SIRET : 829 521 806 00010 ----- contact@anqaev.fr